

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 76 (1988)

Heft: [11]

Artikel: Les nouvelles femmes de l'Eglise catholique

Autor: Berset Geinoz, Béatrice

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278852>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les nouvelles femmes de l'Eglise catholique

Les femmes sont-elles l'avenir de l'Eglise ? Notre enquête révèle qu'elles n'acceptent plus désormais de se taire et de prier. Leur donnera-t-on enfin la parole ? Nous les avons écoutées.

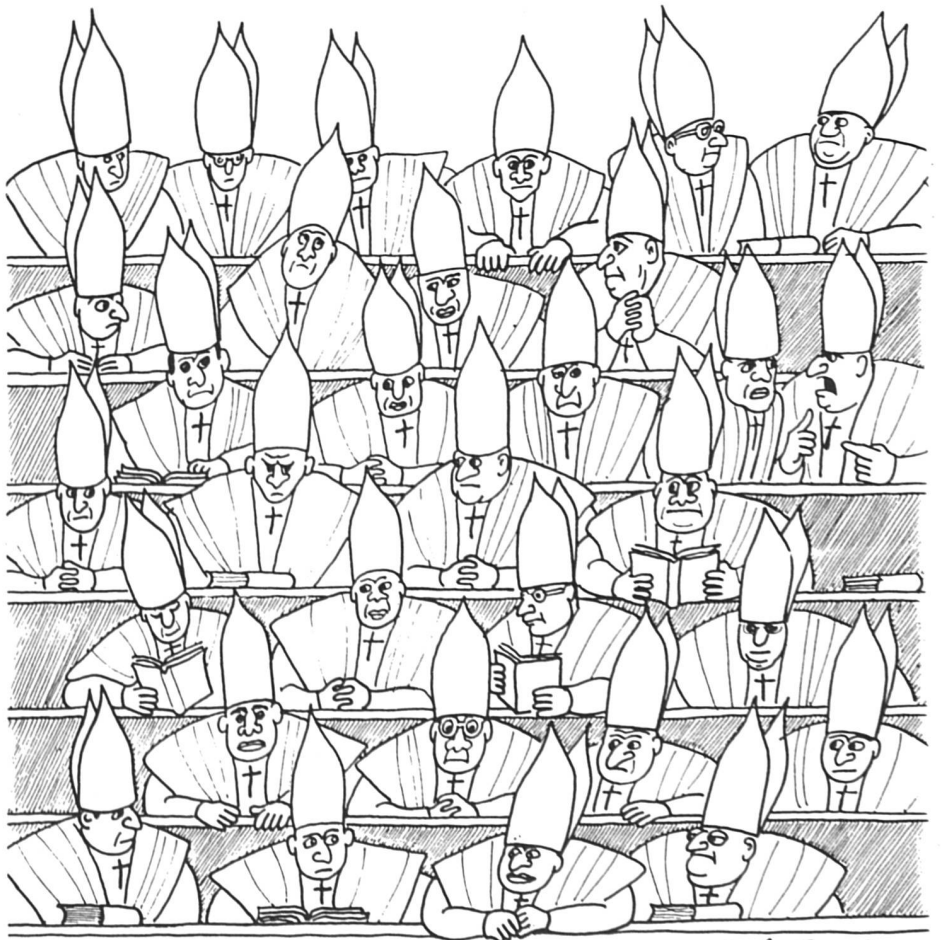
Notre sainte mère l'Eglise

Elles ont pris en main la catéchèse des enfants dans les écoles de la paroisse, l'accueil des nouveaux arrivants, les visites aux malades, l'animation des messes des familles et des groupes du troisième âge, mais aussi le renouveau pastoral, la formation des catéchistes, le recyclage biblique des prêtres, l'accompagnement spirituel (c'est la nouvelle expression pour la direction de conscience). Elles sont membres du Conseil de communauté ou du bureau de pastorale, du Conseil de vicariat, de commissions épiscopales... Elles font tout, sauf le ministère des sacrements : elles ne disent pas la messe mais elles sont lectrices, prononcent parfois l'homélie et distribuent la communion, elles ne confessent pas mais recueillent les confidences des mourants, elles font l'éducation chrétienne des enfants et des adolescents...

Elles, ce sont des femmes de 30 et 40 ans, mariées et mères de famille, divorcées parfois ou célibataires, reconverties souvent. Elles parlent volontiers de leur engagement dans une Eglise qui a de plus en plus besoin d'elles pour faire tourner la machine paroissiale. Mieux, elles ont comme une soif de dire leur expérience religieuse, de faire connaître leur avis sur l'état de l'Eglise. « A Rome, on n'a pas accès, à l'évêché, guère plus... »

Quand nous avons commencé notre enquête, essentiellement dans le canton de Fribourg, non seulement elles ont accepté de répondre à nos questions, mais elles ont spontanément organisé des rencontres et des tables rondes où elles ont débattu de leurs convictions, de leurs doutes, de leurs difficultés à participer à une Eglise qui les a ignorées durant tant de siècles. Nous avons pu ainsi entrer en contact avec un large éventail de femmes de tous les milieux, dans ce petit 10 % de « pratiquants » catholiques actuels, pour utiliser un mot qu'elles rejettent d'emblée. « Les bons catholiques traditionnels (pas traditionalistes) qui vont à l'église tous les dimanches et pratiquent en silence leurs dévotions particulières ne m'intéressent pas ; ils n'apportent pas à l'Eglise le sang neuf dont elle a besoin », explique d'emblée l'une d'elles.

Le ton est donné : « La tradition, on n'en a rien à faire. C'est le choix de vieux mâles



Dessin tiré d'«Aspirina», juillet 1988.

célibataires ; nous on veut dépasser tout ça. On sait bien que quelque part la hiérarchie a mauvaise conscience. » C'est une des raisons de leur engagement dans les nouvelles structures parallèles mises en place dans les paroisses pour pallier le manque de prêtres — Conseil de communauté ou de pastorale — où sont représentés les groupes de catéchèse, d'accueil, etc., où les femmes sont en majorité.

Pourtant les raisons de s'engager sont extrêmement variées. Anita, 32 ans, reven-

dique la plus grande liberté : « Je suis mon chemin à moi ; je prends ce qui me convient ; j'avais envie que mes enfants se sentent bien à l'église, alors je me suis engagée à animer la messe des familles. C'est dans ce cadre que je suis branchée spirituellement. J'aime partager cette relation avec la communauté. Il y a un échange, on discute en groupe sur l'Evangile du jour, les enfants sont pris en charge : ils dessinent, ils bricolent, parfois ils sont invités à répondre devant l'assemblée et le font très natu-

rellement... » Claire-Dominique, 33 ans, participe, dans une paroisse de son choix, qui n'est pas celle de son domicile, à la mise en place d'une catéchèse familiale pour le samedi soir. « Les enfants m'ont ramenée à l'église, j'évolue avec eux, je progresse, j'avance à mon rythme. »

Cette démarche religieuse pour et avec ses propres enfants, Françoise la pratique aussi. Ayant à son actif trois ans d'études de théologie, elle a tenté de prendre des responsabilités dans sa paroisse, « mais j'ai fait peur et on a refusé ma collaboration ; j'avais émis des réserves sur la catéchèse pratiquée... ». Alors elle s'est rabattue sur la prise en charge catéchétique de ses propres enfants, auxquels sont venus se joindre quelques petits voisins. Avec son mari et quelques amis, elle poursuit une recherche personnelle en étroite contact avec une communauté de dominicains. Persuadée qu'il reste tout à faire pour que la femme retrouve la place essentielle qu'elle avait dans les premières communautés chrétiennes, elle souhaite que s'instaure parmi les femmes une réflexion et un large débat sur la « féminité » au-delà du féminisme.

La liturgie comme célébration du vécu

Réflexion et débat que les femmes de la paroisse des pères du Saint-Sacrement à Marly, près de Fribourg, ont été invitées à entreprendre. « Les Pères nous ont appelées, invitées à prendre la parole, sans conditions ; ils nous ont fait confiance et la communauté a évolué avec nous. Cet esprit de tolérance et d'ouverture a commencé dès 1959, donc avant Vatican II. Dès ce moment-là, nous avons vécu la liturgie comme une célébration du vécu... »

Dès 1976, la paroisse a choisi un engagement pastoral précis : « La prise en charge progressive de la communauté chrétienne par les laïcs et par les prêtres en coresponsabilité. » Douze ans plus tard, à l'occasion du Dimanche des laïcs, quatre femmes ont pris la parole devant l'assemblée pour dire leur expérience : « Mon engagement dans la communauté de Marly a commencé par l'accueil des nouveaux arrivés, a expliqué Anne-Marie. Par la suite, quand on m'a demandé de faire partie du bureau pastoral, ma première réaction intérieure a été un refus (...). J'ai fini par accepter en soulevant, entre autres, ouvrir une brèche : celle du rôle des femmes dans l'Eglise. (...) La femme, selon la loi de l'Eglise, n'a le droit de servir la messe, de faire la lecture ou de distribuer la communion que si aucun homme de l'assemblée ne peut le faire. Et que dire de l'ordination des femmes ? Une Eglise qui se prive de la collaboration des femmes dans une vraie coresponsabilité, avec tout ce que cela implique, c'est une Eglise qui se prive de la moitié de ses cerveaux et de ses moyens. Nos appels seront-ils entendus avant qu'ils ne deviennent des cris ? »

Invitant les fidèles à une relecture de la Bible, « héritage à réexaminer », Anne-Marie pose une question qui lui tient à

cœur : « Dans l'Eglise catholique, naître femme serait une faute ? un péché ? Le péché ne serait-il pas plutôt cette volonté de refus, de méconnaissance du problème du second rang attribué à la femme durant des siècles ? »



gieuses, mais continuent à les regarder comme des servantes, au mieux en souriant... Même si les femmes accèdent peu à peu aux structures, rien n'est acquis. Et il suffirait de peu pour que tout bascule... »

Une augmentation du nombre des prê-



« Le Monde » du mercredi 5 octobre 88.

Une telle liberté de parole, les femmes de Marly savent qu'elle est exceptionnelle... et précaire. Caroline : « Ailleurs on ne m'acceptait pas avec mon vécu métaphysique. » Et Sœur Marie-Jacques, membre du Conseil du vicariat (organe cantonal de dix personnes, dont deux femmes récemment admises) généralise : « Certains prêtres ne sont pas prêts à accepter les femmes à égalité dans la pastorale, même pas les reli-

gieuses, par exemple. Aussi l'amertume éclate-t-elle parfois avec violence : « L'Eglise doit mourir et les femmes ne doivent pas prolonger son agonie, mais l'obliger à changer pour renaître... » s'écrient ensemble Maguy et Janine qui, comme beaucoup d'autres, en ont assez de « jouer les bouées de sauvetage pour curés débordés ».

Le document « Mulieris dignitatem » de Jean Paul II, selon elles, ne fait que confir-

Portrait

Marie-Christine Varone, théologienne

Bibliste, responsable de l'Association biblique catholique (ABC), Marie-Christine Varone est célibataire et vit dans un confortable appartement près du centre de Fribourg. Après avoir obtenu sa licence en théologie à l'Université de cette ville, elle a fait sa place en douceur dans un monde jusque là très peu ouvert aux femmes. Son but : aider les catholiques à « lire et à s'approprier de la Parole », faire pour eux le lien avec les recherches universitaires les plus récentes.

Elle a commencé par composer des cours par correspondance avec le chanoine Rouiller, son ancien professeur d'ex-égèse, activité qu'elle poursuit d'ailleurs à côté des cours qu'elle assure dans toute la Suisse romande, dans le cadre de la formation permanente des adultes (Université populaire, Ecole de la foi), touchant des communautés locales et cantonales de tout niveau et de tout milieu. Invitée par des communautés religieuses féminines, des instituts séculiers de femmes célibataires, il lui arrive aussi d'assumer le recyclage biblique du clergé. C'est elle qui a prêché le Carême 88 en ville de Fribourg.

« J'ai suivi une démarche très pragmatique ; j'ai fait la démonstration qu'une femme peut aussi être compétente en théologie ! » assure-t-elle. Elle se sent bien dans l'Eglise : « Je suis partie prenante ; je souffre parfois que son message soit mal perçu ou mal transmis, mais ces obscurités sont les miennes ; je les véhicule aussi à travers mon propre discours. Je me sens partenaire, j'ai un esprit de famille. »

Elle dit percevoir plus d'amertume chez les théologiennes de Suisse alémanique et la théologie féministe lui paraît un prisme trop étroit. Pourtant, appelée par les évêques à participer à la commission épiscopale œcuménique et à la commission préparatoire « La femme dans l'Eglise », elle déplore la constitution purement féminine prévue pour la commission permanente (15 femmes). On peut craindre en effet qu'on se débarrasse ainsi d'une question insoluble au seul plan suisse.

Qu'a-t-elle conscience d'apporter, en tant que femme, à l'Eglise ? « Une attention aux réalités, un sens du concret. » Pourquoi les femmes doivent-elles lutter ? « Se polariser sur le sacerdoce ordonné est un gaspillage de forces. Les femmes doivent lutter pour une meilleure formation, la clarification du langage ecclésial, mais surtout faire l'apprentissage d'une collaboration... difficile. Moi-même, je me sens pleine de patience et d'impatiences... »

Les lycéennes attirées par la théologie doivent avoir une forte personnalité et savoir que les débouchés ne sont pas garantis. Même si en 1987 le doyen de la Faculté de théologie d'Ottawa était... une théologienne !

(bbg)

mer la position traditionnelle de l'Eglise. Magnifier la femme ? Elle n'en a pas besoin. « Quand donc en haut lieu posera-t-on la bonne question, la seule : « L'Eglise-institution peut-elle encore vivre aujourd'hui sans le rôle actif des femmes ? » « Quand donc la hiérarchie romaine se convertira-t-elle ? » s'interroge Colette, qui n'a pas attendu d'y être invitée pour s'engager à fond dans le renouveau pastoral, mouvement inter et supra paroissial de réévangélisation du Grand-Fribourg. « Je crois en la force vitale de l'Evangile qui peut transformer la vie des gens, je crois en la vocation de service de tous les baptisés, à égalité, et non au folklore désuet des chanoines de la cathédrale, avec leur cape d'hermine en hiver... »

C'est pourquoi le Dimanche des vocations elle refuse de prier pour les vocations masculines et sacerdotales exclusivement, mais pense à la vocation chrétienne en général. « J'accepte que le prêtre représente encore une communauté organisée démocratiquement, concède-t-elle, mais on va vers un éclatement de ces structures, vers un christianisme vécu en petits groupes constitués par affinités, qui évolueront de façon autonome. » (La Commission diocésaine pour la liturgie se préoccupe d'ailleurs déjà de donner une forme légale aux assemblées dominicales en l'absence de prêtre, ou ADAP, pénurie oblige !). Car si toutes les femmes interrogées reconnaissent que le christianisme est libérateur, elles n'ont garde de le confondre avec l'Eglise-institution. Chacune a fait, chaque fois, et sans être sollicitée, cette différence.

Cette fermentation, cette richesse de l'Eglise vue à travers des regards de femmes, nous étions loin de nous y attendre. On peut très bien vivre à côté d'une révolution spirituelle sans s'en rendre compte. Car c'est ainsi que nous est apparue cette grande liberté des nouvelles femmes dans l'Eglise catholique. « La femme susceptible de bâtir une Eglise vivante n'est plus la femme résignée, attendant qu'on lui dise ce qu'il faut faire et penser, comme dans le bon vieux temps. » (Simone Bouillaud). Pourtant, même si à la dernière assemblée générale du Conseil œcuménique des Eglises (COE) à Vancouver il y avait 30 % de femmes déléguées par leur Eglise, il faut reconnaître que les femmes sont au tout début d'un long processus ; mais nous les avons rencontrées dé-cul-pa-bi-li-sées d'être nées femmes dans l'Eglise, ni légalistes, ni coincées, mais « revalorisant, contre l'intellectualisme désintégrant de la théologie occidentale, l'expérience de la foi de la femme dans son corps, son cœur et son esprit » (Sœur Gertrude Schaller, abbesse de l'Abbaye de la Maigrange, Fribourg). Elles ont adopté un franc-parler qui ne doit rien à la tradition tronquée de l'Eglise à leur égard, mais beaucoup à leur « être femme » en 1988. Elles peuvent faire peur aux esprits timorés, c'est sûr, mais a-t-on le droit d'être timoré quand on est porteur de la parole du Christ ?

Béatrice Berset Geinoz

Marie de Gournay : un féminisme précurseur

(mc) — Rares sont ceux qui connaissent Marie de Gournay... Les amateurs de Montaigne, peut-être, et encore : Marie de Gournay, éditrice des *Essais*, est restée dans l'ombre du grand penseur, malgré une œuvre originale et, à bien des égards, avant-gardiste.

C'est un bien beau livre que vient de lui consacrer Elyane Dezon-Jones*, qui a eu la bonne idée de publier quelques textes féministes de Marie de Gournay, en ayant pris soin de les introduire par une analyse du cheminement littéraire de cette femme hors du commun.

A cheval entre le XVI^e et le XVII^e siècle, Marie de Gournay (1565-1645) fait exception à son temps. Revendiquant le droit d'écrire et de vivre de sa plume, réclamant l'égalité entre hommes et femmes, dénonçant « les dames opprimées par la tyrannie des hommes », elle ne pouvait que déplaire par un tel manquement aux canons de la féminité. Et ce n'est pas le moindre mérite d'Elyane Dezon-Jones que de montrer combien, parce qu'elle était une femme, Marie de Gournay eut à subir les moqueries et les quolibets de ses contemporains d'abord, et des quelques hommes qui s'intéressèrent à elle par la suite. Tel Maurice Rat, dans son introduction aux *Essais* de Montaigne en 1962, qui qualifie Marie de Gournay, « qui eut le tort de vivre trop

longtemps », de « vieille pédante » à l'attitude « agressive et grognonne ».

En fait, le tort de Marie de Gournay fut de ne pas se mêler de ce qui la regardait (elle ne voulut point se marier et, pire, refusa d'apprendre à coudre) et de se mêler de ce qui ne la regardait pas : autodidacte, elle fut tout à la fois pédagogue, linguiste, moraliste, éditrice, traductrice de Virgile, Tacite, Salluste, et porte-parole du *Grief des Dames*, « de ce sexe qu'on interdit de tous les biens, le privant de la liberté ». Son œuvre comprend quelque mille pages, et celles qu'a choisi de publier Elyane Dezon-Jones incluent l'*Egalité des hommes et des femmes* (un demi-siècle avant Poulain de la Barre !), le *Grief des Dames*, où elle exprime sans ambages la muette condescendance masculine quand « c'est une femme qui parle », ainsi que des textes autobiographiques.

Se démarquant résolument des Précieuses, ces « donzelles à bouche sucrée », et des courants littéraires de son temps, Marie de Gournay est un exemple d'indépendance d'esprit. Sa vie témoigne tout entière du poids du destin féminin et de la volonté de le transformer en un acte de liberté.

* Marie de Gournay, *Fragments d'un Discours féminin*, textes établis, présentés et commentés par Elyane Dezon-Jones, Librairie José-Corti, 1988.

Concours

Nous sommes un groupe de femmes mandatées par le Bureau de l'égalité (Genève) pour créer un « espace » où le féminisme et l'égalité seraient au cœur de toute activité.

Un lieu qui permettra d'informer la population par des moyens très divers (salle de documentation, bibliothèque, vidéothèque) de l'évolution de notre société et des changements de mentalité afin de préparer un avenir sur la base d'un dialogue égalitaire entre homme et femme ;

Un centre de documentation, avec un espace d'animation où la « parole de femme » pourra s'exprimer par un maximum de moyens artistiques, et sans oublier le caractère international de notre canton.

Nous aimerions partager notre enthousiasme à créer un tel centre en offrant un **bon d'achat de 200 francs à la Librairie l'Inédite** pour la personne ou le groupe qui trouvera notre nom.

Un nom que nous voudrions : adapté, signifiant, facile à retenir, en somme un **nom parfait** !

Envoyez vos propositions à Femmes Suisses, Concours « Espace femme et égalité », CP 323, 1227 Carouge, jusqu'au 30 novembre 1988.